

## Global police

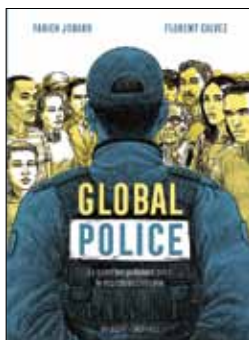
Fabien Jobard, Florent Calvez

Editions Delcourt, septembre 2023  
192 pages, 17,95 €

« Ne parlez pas de répression et de violences policières, ces mots sont inacceptables dans un Etat de droit » (E. Macron, mars 2019, lors d'une réunion dite du « grand débat national » à Gréoux-les-Bains, en marge du mouvement des « gilets jaunes »). « Quand j'entends le mot violences policières, personnellement, je m'étouffe » (G. Darmanin, juillet 2020, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale).

Ces propos, qui trahissent le cynisme de leurs auteurs ou leur aveuglement coupable, ont pour conséquence la production salutaire d'une littérature foisonnante au sujet de la police. Le neuvième art n'y échappe pas : citons Didier Fassin, anthropologue et sociologue, qui a consacré une adaptation de son essai éponyme *La Force de l'ordre* (Delcourt, 2020) aux côtés du dessinateur Jake Raynal, ou encore *La Revue dessinée*, qui a coréalisé avec Mediapart un ouvrage collectif, *Ne parlez pas de violences policières* (*La Revue dessinée*, 2020), ou enfin Valentin Gendrot, journaliste infiltré dans un commissariat de Paris, dont l'effroyable récit a paru sous le titre *Flic* (Goutte d'or, 2021).

Dans ce sillage, Fabien Jobard, chercheur au Cesdip<sup>(1)</sup> et spécialiste des questions de police et de justice comparée, accompagné de Florent Calvez, scénariste et dessinateur, propose un ouvrage ambitieux, *Global police*. Structuré autour de six chapitres, il s'attache à restituer un panorama international des polices du monde entier, depuis l'invention du « bobby » (policier) anglais dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, à la description du modèle chinois en passant par le Japon, l'Allemagne, le Niger etc. L'auteur soutient que la révolution industrielle, facteur d'explosion de la pauvreté, a précipité l'institutionnalisation de la police, décrite comme « fille de la ville et



de l'industrie». Antérieurement, pas de police donc, mais des milices bourgeoises qui assurent la sécurité des villes. S'agissant de la France, l'auteur rappelle que l'étatisation de la police des villes de plus de dix-mille habitants est le fruit de législations récentes, en avril 1941, sous le régime de Vichy, bien après les prémices engagées sous Joseph Fouché. L'ouvrage insiste, parallèlement à l'essor d'une police institutionnelle, sur les formes privées du contrôle social, assuré par les industries surpuissantes de la défense et de la sécurité numérique mais aussi par les voisins (le fameux « neighborhood watch » nord-américain), par des autorités morales ou religieuses dans certains pays, et par nous-mêmes, enfin, à travers l'usage de la technologie. Les auteurs nous invitent donc à nous poser les questions suivantes : « Que voulons-nous de la police ? Quelle police voulons-nous ? » Assurément, nous savons celle que nous ne voulons pas et que certains gouvernants feignent éhontément d'ignorer.

(1) Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales.

**Charles Drapeau,**  
magistrat de l'ordre judiciaire



## Les Fantômes

Réalisation : Jonathan Millet

Production : Films Grand Huit

Distribution France : Memento distribution

Durée : 106', en salle

**L**es *Fantômes* est le premier film du documentariste Jonathan Millet. Cette fiction part de faits réels et d'un énorme travail documentaire sur des anciens membres de l'opposition syrienne réfugiés en Europe, qui se sont donné pour mission de traquer les bourreaux du régime de Bachar Al-Assad et de Daesh, lesquels tentent de se faire oublier en s'infiltrant parmi les réfugiés.

Le héros du film, Hamid, remarquablement interprété par le jeune Franco-Tunisien Adam Beza, est

un jeune professeur syrien qui a fui la répression et la torture en Syrie en y laissant sa famille. Sa quête que l'on découvre peu à peu l'obsède. De son bourreau, il n'a qu'une photo défraîchie, floue. Il va dans les rues de Strasbourg à travers les chantiers et centres d'accueil pour essayer de retrouver la trace de cet homme. Il n'a jamais vu son visage mais il a gardé en mémoire sa voix, son odeur, le son de ses pas.

Comme le dit le réalisateur, dans les prisons de Bachar, on est dans le noir, du coup, c'est l'ouïe et l'odorat qui se développent pour tenter d'avoir des repères. Durant sa quête, toutes ces émotions lui reviennent et réactivent les traumatismes subis.

Et quand Hamid croise Harfaz, il est sûr que c'est son ancien geôlier dans la prison militaire de Saidnaya. Il va alors prendre tous les risques pour le prouver, y compris en l'approchant au péril de sa vie. Il est aussi empreint de doute, même quant à l'objectif de sa quête qui est de faire comparaître en justice les bourreaux.

Le film est d'une subtilité rare. En cette période où les traumatismes des personnes qui cherchent une protection dans notre pays sont si souvent niés, il nous fait ressentir le drame de l'exil. Jonathan Millet donne aussi à voir le besoin et le sens de la justice internationale récemment illustré par la justice française : d'une part avec la condamnation à la prison à perpétuité de trois hauts responsables syriens à la suite d'une plainte déposée par le frère et oncle de deux victimes franco-syriennes pour « torture et disparition forcée », avec l'appui de la FIDH, et, d'autre part, la validation par la cour d'appel de Paris du mandat d'arrêt français visant le président syrien Bachar Al-Assad, accusé de complicité de crimes contre l'humanité pour des attaques chimiques meurtrières en août 2013.

**Marie-Christine Vergiat,**  
pour le groupe  
LDH-partenariat films